

Le groupe mégalithique de Montpalais à Taizé (Deux-Sèvres)

Lorsque Gargantua fréquenta les lieux, il secoua ses bottes et en délésta les quelques graviers qui y adhéraient : ce furent les monuments mégalithiques de Montpalais *1. Au lieu-dit Pierre Levée, bien nommé mais au singulier, plusieurs dolmens ont été implantés sur les restes d'une butte témoin du Cénomaniens, entaillée par des petits vallons peu encaissés. Les monuments n'ont pas de noms propres, ils sont désignés par le numéro de la parcelle dans laquelle ils se trouvent. Repérés dès 1865, ils ont été explorés anciennement et une restauration récente de Frédéric Bouin les présentent dans leur état actuel.



Le dolmen E170 a été fouillé en 1959. Les restes d'une petite chambre, non restaurée, ont livré un beau matériel du Néolithique moyen dont une coupe à socle et un vase à carène surbaissé, et des éléments campaniformes. Le dolmen E129 a lui été restauré et disposait d'une chambre encore plus petite que le précédent. Le tumulus n'est pas connu. Le dolmen E136 est nettement d'influence saintongeaise par le décalage de son couloir d'entrée par rapport à l'axe longitudinal de la chambre funéraire. De nombreux ossements humains disposés en paquets ont été retrouvés près des piliers. Ils témoignent d'une occupation sans doute tardive puisque ce sont les restes d'une cinquantaine d'individus qui ont été dénombrés. Ils étaient accompagnés d'un matériel lithique très abondant (neuf poignards en silex, des pointes de flèches tranchantes et perçantes), des outils en os. Mais c'est le corpus de céramique qui a permis de définir un groupe culturel du Néolithique récent/final, appelé « groupe de Taizé ». Le Campaniforme était aussi



*1 À moins qu'il ne s'agit que du résidu d'une digestion difficile... selon certains.



présent dans la chambre. Le dolmen E145 a lui aussi fait l'objet d'une restauration récente. Il s'agit là encore d'un dolmen à couloir déporté compris dans un tumulus circulaire de 14 m de diamètre à deux parements. L'intrusion tardive campaniforme a permis de retrouver un bel ensemble mobilier formé de céramiques, de pointes de flèches et d'une applique en or. Le monument E143 n'est plus qu'une maigre ruine...

Le dolmen E134 est le plus imposant. Il est de type angevin, ce que nous ne manquerons pas de constater lors de ce voyage. Il est constitué d'une

grande chambre de forme rectangulaire, limitée par des piliers très mégalithiques, et partagée en deux parties par un bloc vertical qui a été interprété comme une stèle. Deux grande tables couvrent la chambre. L'une est en calcaire bajocien, l'autre en grès cénomaniens, comme les piliers. Le portique d'entrée est formé de trois pierres : il s'agit d'un trilithe classique dans les dolmens angevins. Il a la particularité d'être aussi large que la largeur de la chambre. On notera après la restauration récente l'allongement du tumulus à l'arrière de la chambre.



D'autres monuments existent dans cette petite région. La nécropole de Taizé n'est pas isolée : elle est le témoin d'une intense activité architecturale dont les débuts peuvent se situer à la toute fin du 5e millénaire pour perdurer jusqu'à la fin du 3e, soit 2000 ans.

La Motte des Justices à Thouars (Deux-Sèvres)

Enclavée dans une zone d'activités industrielles, au nord de Thouars, la Motte des Justices est un très long tertre de 180 m d'orientation ESE-ONO. Sa largeur varie entre 9 et 14 m. Il s'agit d'un tertre car sa constitution est essentiellement argileuse avec une armature empierrée. A 60 m de l'extrémité ouest, une dalle mégalithique témoigne de l'existence d'une chambre funéraire qui a subi plusieurs interventions sauvages. Un fossé délimitait le monument, fossé qui a dû servir de carrière pour l'extraction des moellons des caissons d'argile. Un pic en bois de cerf a livré une datation au radiocarbone qui situe le monument au milieu du 5e millénaire.

Les monuments mégalithiques de Puyraveau à Saint-Léger de Montbrun (Deux-Sèvres)



Entre le village de Puyraveau et Thouars, au lieu-dit Pierre Levée, deux dolmens voisinent. Le dolmen I est composé d'une belle dalle couvrant une chambre quadrangulaire. Mais c'est le dolmen II, complètement ruiné et restauré récemment, qui a livré une information archéologique exceptionnelle et qui a fait l'objet d'une très belle exposition au Musée de Bougon. En 1964, une bande de copains animés par un intérêt à l'archéologie et à la spéléologie, décide de « fouiller » ce qui était alors une ruine broussailleuse. Il s'agit en fait d'une chambre dolménique de forme vaguement rectangulaire dont il ne reste que 6 montants. Plus récemment, lors de la restauration, les restes d'un autre petit monument mégalithique furent dégagés et délimitent une chambre un peu plus tardive de petite taille accolée à la plus grande. Le tumulus est complètement absent. Mais revenons à la bande de copains. Le mobilier qu'ils découvrirent à l'intérieur de la chambre du dolmen II est tout simplement exceptionnel et a fait l'objet d'une étude complète réalisée très récemment par Vincent Ard. L'inventaire est le suivant :

- 126 vases dont 84 entiers (soit 7 vases au m²!), parfois disposés en colonnes près des parois... Il s'agit d'un ensemble rattaché au groupe de Taizé, daté du Néolithique récent/final (vers 3000 av. J.-C.). Le Campaniforme est aussi présent avec quelques céramiques, une petite lame de poignard en cuivre et quelques pointes de flèches.
- 88 poignards en silex et 250 pointes de flèches perçantes et tranchantes. Une quinzaine de lames de haches polies dont l'une en jadéite alpine. D'autres outils en silex complètent cet ensemble exceptionnel.
- 60 éléments de parure composés de perles et de pendentifs de formes diverses ainsi qu'une épingle. Ces éléments sont en quartz, parfois rose, en dents de carnivores, en calcaire, en roche verte, en os... 6 perles en cuivre ont été recensées.

Malheureusement, cette exploration s'est faite sans repère scientifique et la plupart des vestiges osseux ont été négligés. Les informations fines nous manqueront donc toujours mais c'est la grande réussite du doyen Patte qui, le premier, a étudié cet ensemble exceptionnel, et de Vincent Ard qui, à force de persuasion douce et calme, a permis de faire connaître la découverte sans culpabiliser outre mesure les auteurs de ce qui reste un pillage...

Dolmens angevins : des architectures monumentales

Lorsqu'en 1956 Michel Gruet publie l'article consacré aux dolmens angevins dans le bulletin de la Société préhistorique française (SPF), c'est le fruit de 13 années d'investigations dans le département du Maine-et-Loire et des départements limitrophes. Il définit un nouveau type de mégalithe : le dolmen angevin. Il s'agit « d'une chambre mégalithique quadrangulaire précédée d'une antichambre moins large et moins haute à dalle de couverture unique ». Cette particularité architecturale fut appelée « portique » et correspond à un couloir d'accès en réduction, un « trilithe placé devant le dolmen ». En 1967, Michel Gruet récidive en publiant l'inventaire des mégalithes du Maine-et-Loire, son ouvrage majeur dans le domaine de l'archéologie préhistorique. Cet œuvre a récemment été rééditée par Charles-Tanguy Le Roux en 2005, s'appuyant sur la formidable ossature publiée par Gruet et ajoutant de nouvelles informations. En 1967, Michel Gruet précise la définition de ce type mégalithique en y ajoutant des détails et des variantes qui ne changent en rien la définition princeps. Par exemple, le trilithe à la Bajoulière, monument que nous visiterons, est plus complexe en fait puisqu'il s'agit d'un mini-couloir d'accès avec 4 montants qui supportent deux dalles.

La monumentalité de certains des dolmens de ce type est telle que les informations concernant leur contenant sont quasiment inexistantes : ils ont toujours attiré les visiteurs qui s'en sont servi comme sépultures (Campaniforme) ou bien ont complètement pillé la

couche archéologique et ont utilisé l'espace disponible à des fins culturelles (Gallo-romain) ou fonctionnelles (époque moderne).

L'architecture, en dehors de la chambre funéraire et de son trilithe, est elle aussi mal connue malgré des avancées récentes certaines. Leur époque de mise en place fait l'objet d'un débat mais semble se positionner dans la première moitié du 4e millénaire, voire à la toute fin du 5e. Leur implantation générale est intéressante : ce type architectural se trouve situé essentiellement en bordure du massif primaire armoricain, sur la partie sédimentaire qui le borde. Les dalles utilisées sont issues soit de ce massif primaire, soit de carrières où l'on extrait des dalles en grès (grès à sabals), si fréquentes sur les sommets éocènes surmontant le calcaire crétacé. L'ouverture des chambre se situe dans le grand quadrant est. Leur tumulus est un peu mieux connu depuis le formidable chantier de La Bajoulière à Saint-Rémy-la-Varenne (Maine-et-Loire) et quelques autres monuments fouillés récemment (Pierre Folle à Bazoges-en-Pareds par exemple...). Dans les différents cas étudiés, le tumulus est de forme allongée, sub-triangulaire, avec un parement assez proche des montants latéraux et du trilithe. Par contre, il s'étend à l'arrière du monument. A la Bajoulière, une autre enveloppe parementée déborde largement et forme une structure à antennes devant l'entrée du monument. Il semble, du fait de la proximité des parements et des parois de la chambre, que la dalle de couverture n'ait jamais été recouverte.

La chambre mégalithique est souvent cloisonnée et parfois contient ce que l'on peut appeler une stèle (à la Frébouchère au Bernard, par exemple). On note fréquemment la présence d'une grande dalle débordante qui forme le fond de la chambre.

Lors de notre séjour dans la région Loudun-Chenon-Saumur, nous aurons l'occasion de voir plusieurs exemples du monumentalisme des dolmens angevins. Dans l'ordre, nous visiterons :

- le dolmen ruiné de la Roche-Vernaise,



- l'étonnante situation du dolmen de Pierre Folle (encore une...) à Bournand,

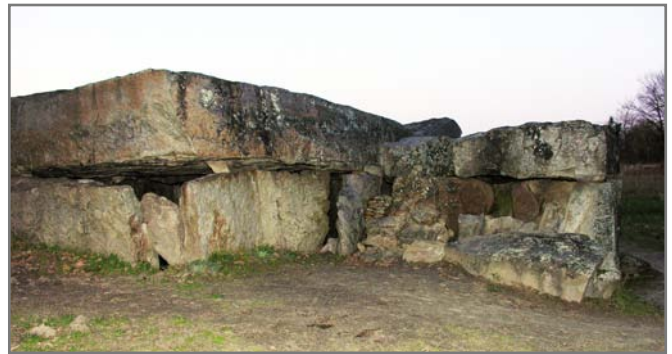


- le dolmen de Bagneux à Saumur,



- le dolmen de la Madeleine à Gennes,

- le dolmen de la Forêt toujours à Gennes,



- le dolmen de la Bajoulère à St-Rémy-la-Varenne.

Jean-Marc LARGE